

**Délibération portant  
sur l'organisation des enseignements suite à la crise sanitaire**

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DU CONSEIL ACADEMIQUE  
Réunion du 16 décembre 2020**

Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation.

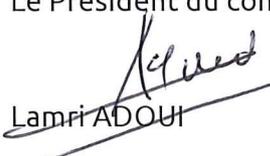
**Article unique : Organisation des enseignements**

La Commission approuve les listes des formations pratiques à organiser en présentiel de l'UFR des Sciences, de l'IUT GON et de l'UFR SEGGAT, à transmettre au Rectorat pour avis de Madame la Rectrice.

**Résultat du vote : 26 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions.**

Fait à Caen, le 17/12/2020

Le Président du conseil académique,

  
Lamri ADOUI

**Délibération portant  
sur l'organisation des enseignements suite à la crise sanitaire**

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DU CONSEIL ACADEMIQUE  
Réunion du 16 décembre 2020**

Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation.

**Article unique : Organisation des enseignements**

La Commission approuve les listes des formations pratiques à organiser en présentiel de l'UFR Santé à transmettre au Rectorat pour avis de Madame la Rectrice.

**Résultat du vote : 21 voix pour et 5 abstentions.**

Fait à Caen, le 17/12/2020

Le Président du conseil académique,

  
Lamri ADOUI

**Délibération portant  
sur l'organisation des enseignements suite à la crise sanitaire**

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DU CONSEIL ACADEMIQUE  
Réunion du 16 décembre 2020**

Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation.

**Article unique : Organisation des enseignements**

La Commission approuve le principe suivant : « La latitude est laissée aux composantes de décider du caractère obligatoire ou non des travaux pratiques en fonction de l'importance qu'ils revêtent au sein de leurs formations. »

**Résultat du vote : 19 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions.**

Fait à Caen, le 17/12/2020

Le Président du conseil académique,

  
Lamri ADOUI

**Délibération portant  
sur l'organisation des examens en présentiel suite à la crise sanitaire.**

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DU CONSEIL ACADEMIQUE  
Réunion du 16 décembre 2020**

Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation.

**Article unique : Organisation des examens**

La Commission approuve les demandes de dérogation d'examens en présentiel de l'ESIX Normandie conformément au tableau annexé, sous réserve du strict respect du protocole sanitaire en vigueur et du délai réglementaire d'information aux étudiants par la composante.

**Résultat du vote : 13 voix pour, 11 voix contre et 6 abstentions.**

Fait à Caen, le 17/12/2020

Le Président du conseil académique,

  
Lamri ADOU

**Délibération portant  
Modification des modalités de contrôle des connaissances**

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DU CONSEIL ACADEMIQUE  
Réunion du 16 décembre 2020**

Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation.

**Article 1 :**

La Commission approuve les demandes de modifications de modalités de contrôle des connaissances pour la 2ème année de master Droit public parcours carrières publiques de l'UFR de Droit, conformément aux tableaux annexés à la présente décision.

**Résultat du vote : 23 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.**

Fait à Caen, le 17/12/2020

Le Président du conseil académique,

  
Lamri ADOUI

PJ : annexe relative aux MCC

Affichée devant la DEVE (bâtiment A - campus 1) le :

**Délibération portant  
Modification des modalités de contrôle des connaissances**

**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DU CONSEIL ACADEMIQUE  
Réunion du 16 décembre 2020**

Vu l'article L712-6-1 du code de l'éducation.

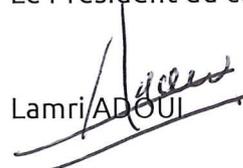
**Article 1 :**

La Commission approuve les demandes de modifications de modalités de contrôle des connaissances pour l'UE STUA2ERG de la 1ère année de master ergonomie, l'UE STU22ESP de la 3ème année de licence ergonomie du sport et performances motrices de l'UFR STAPS, conformément aux tableaux annexés à la présente décision.

**Résultat du vote : 23 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions.**

Fait à Caen, le 17/12/2020

Le Président du conseil académique,

  
Lamri ADOUI

PJ : annexe relative aux MCC

Affichée devant la DEVE (bâtiment A - campus 1) le :

**Annexe : proposition de formulaire pouvant être rempli par les établissements en vue de l'arrêté rectoral**

**Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique<sup>3</sup> et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés**

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	Université de Caen, UFR des Sciences
---------------	--------------------------------------

Diplôme ou certificat préparé <sup>4</sup>	Niveau	Intitulé de l'enseignement	Effectif maximal d'un groupe <sup>5</sup>
Licence Professionnelle SARII CSSA ( <i>Conception &amp; Supervision des Systèmes Automatisés</i> )	LP	<b>TP Supervision 1</b> : 7h en présentiel (module de 20h) Utilisation d'équipements qui ne peuvent être déployés à distance (Automates Programmables Industriels, infrastructures réseaux, ... )	10
	LP	<b>TP Supervision 2</b> : 12.5h en présentiel (module de 20h) Utilisation d'équipements qui ne peuvent être déployés à distance (Automates Programmables Industriels, infrastructures réseaux, ... )	10
	LP	<b>TP POO 1 &amp; Langage C 1</b> : 12.5h en présentiel (module de 20h) Utilisation d'équipements qui ne peuvent être déployés à distance (Automates Programmables Industriels, infrastructures réseaux, ... )	10
	LP	<b>TP POO 1 &amp; Langage C 2</b> : 12.5h en présentiel (module de 20h) Utilisation d'équipements qui ne peuvent être déployés à distance (Automates Programmables Industriels, infrastructures réseaux, ... )	10
LP métiers de la production industrielle parcours MMN et AGEDDEN	LP	<b>TP Radioprotection</b> réalisés à l'INSTN Cherbourg les 4, 5 et 26 janvier Equipements spécifiques dans le domaine du nucléaire	12
	LP	TP Gestion des déchets à l'INSTN	3
	LP	<b>TP Physique Nucléaire</b> réalisés à l'université du 11 au 14 janvier Equipements nucléaires spécifiques	6x2 groupes S2 308 et 309 Salles spécifiques
	LP	Soutenance de projets tuteurés à l'antenne de Cherbourg : le 15 janvier	12
	LP	<b>TP Régulation</b> réalisés au Lycée Alexis de Tocqueville les 18 janvier, 1 <sup>er</sup> et 15 février	9
Licence des Sciences de la Terre	L2	<b>UE Outils pour les Sciences de la Terre</b> <i>justificatif en pièce jointe</i>	14

<sup>3</sup> Utilisation d'équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d'un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel

<sup>4</sup> Par exemple : Licence de physique, ...

<sup>5</sup> L'effectif accueilli dans une salle ne doit pas excéder 50% de sa capacité d'accueil

<p>Master des Sciences de la Terre (IGL)</p>	<p>M2</p>	<p>- Sortie sur le terrain du mercredi 12/01 pour l'UE « Processus et transports sédimentaires » - Sortie sur le terrain du mardi 19/01 pour l'UE « impacts des ouvrages et des EMR » - Sortie sur le terrain du mercredi 20/01 pour l'UE « ouvrages »</p>	<p>14</p>
--	-----------	--	-----------

**Liste arrêtée par le recteur de région académique :**

(date, signature)

<sup>3</sup> Utilisation d'équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d'un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel

<sup>4</sup> Par exemple : Licence de physique, ...

<sup>5</sup> L'effectif accueilli dans une salle ne doit pas excéder 50% de sa capacité d'accueil

## **TP en L2 « Sciences de la Terre »**

Demande d'autorisation pour les séances de TP d'une UE spécifique dans l'apprentissage pratique des Sciences de la Terre, au mois de Janvier.

Ces TP qui nécessitent l'utilisation d'une salle spécifique du département Biologie et Sciences de la Terre doivent commencer le plus rapidement possible au semestre 4, dans l'organisation des enseignements, pour la mention « Sciences de la Terre ».

### UE « Outils pour les Sciences de la Terre » (BST4I)

Les TP de SIG (Système d'information géographique) correspondent à 15 h de TP, au semestre 4, à raison de 7 séances (6 x 2h + 3h) et pour 2 groupes d'étudiants.

- nombre des étudiants en L2 ST : 28

La compétence de cet outil informatique (SIG) dans les enseignements des Sciences de la Terre est acquise à partir du L2 et se poursuit durant le L3 et le Master IGL. La connaissance de cet outil informatique est maintenant très demandée en Géosciences et dans d'autres branches professionnelles.

Cet apprentissage nécessite des machines informatiques d'une puissance minimale dont les étudiants ne disposent pas ou peu. Un suivi en distanciel des TP d'introduction aux SIG dispensés en L2ST est très difficile et creusera forcément l'inégalité des étudiants devant cet outil informatique qui devient indispensable de maîtriser.

C'est pourquoi, il est demandé que les TP de SIG de L2 ST soient autorisés en présentiel au S4.

Au mois de Janvier 2021, cela correspondra à 2 TP x 2 groupes, dans une salle dédiée à cet enseignement (salle 207), du campus I.

IUT Annexe : proposition de formulaire pouvant être rempli par les établissements en vue de l'arrêté rectoral

Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique<sup>3</sup> et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	IUT Grand Ouest Normandie - Pôle de Caen - Site de Vire - <b>Département HSE</b>
---------------	--

Diplôme ou certificat préparé <sup>4</sup>	Niveau	Intitulé de l'enseignement	Effectif max. d'un groupe <sup>5</sup>	Capacité de la salle
DUT HSE	L1	TP Formation SST (en conformité avec les recommandations de l'INRS, cf. pièce jointe)	10	1 salle plate de 30 places (72 m <sup>2</sup> )
DUT HSE	L1	Dispositif (rectoral) d'accompagnement des bac technologiques. (soutien, aide méthodologique pour lutter contre le décrochage et l'échec)	14	Salle d'examen 50 places
DUT HSE	L2	Anglais de spécialité HSE. Activités orales réalisées en situations professionnelles (hall sécurité avec matériel d'entreprise)	12	Hall sécurité (30 places) et labo. Multimedia (16 places)
DUT HSE	L2	Psychologie du travail. TP réalisés par une intervenante professionnelle. Etudes de cas concret.	12	Salle d'examen 50 places
DUT HSE	L2	3 séances TP Communication Professionnelle pour notamment <b>clôre un cycle</b> sur le recrutement <b>réalisé en distanciel</b> , où <b>une remédiation</b> s'avère maintenant <b>nécessaire</b> . L'objectif sera également, via des jeux de rôle <b>évalués oralement</b> , de mettre en application des cours, TD, et TP sur le recrutement, la communication verbale et non	12	Salle d'une capacité de 50 personnes

<sup>3</sup> Utilisation d'équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d'un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel

<sup>4</sup> Par exemple : Licence de physique, ...

<sup>5</sup> L'effectif accueilli dans une salle ne doit pas excéder 50% de sa capacité d'accueil

		<p>verbale, la connaissance de soi en PPP.</p> <p>Ces <b>jeux de rôles axés sur le recrutement</b> permettent de préparer les étudiants aux entretiens lors de leurs <b>recherches d'un stage</b>, et <b>favorisent leur intégration professionnelle</b>.</p> <p>L'observation de l'ensemble des attitudes et l'<b>acquisition des bonnes pratiques ne peuvent être réalisées à distance</b>.</p>		
DUT HSE	L2	<p>1 séance TP Communication Professionnelle pour <b>mettre en pratique un cours</b> sur l'organisation des réunions <b>réalisé en distanciel</b>.</p> <p><b>L'ensemble des interactions ne peut être étudié à distance</b>.</p>	12	Salle d'une capacité de 50 personnes

**Liste arrêtée par le recteur de région académique :**  
(date, signature)

<sup>3</sup> Utilisation d'équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d'un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel

<sup>4</sup> Par exemple : Licence de physique, ...

<sup>5</sup> L'effectif accueilli dans une salle ne doit pas excéder 50% de sa capacité d'accueil

**Formations concernées :**

DUT QLIO : Qualité Logistique Industrielle et Organisation

Diplôme ou certificat préparé <sup>4</sup>	Niveau	Intitulé de l'enseignement	Effectif maximal d'un groupe <sup>5</sup>	Jauge 100%
DUT QLIO	DUT1	M1208 Outils bureautiques	15	30

DUT GMP : Génie Mécanique et Productique

Diplôme ou certificat préparé <sup>4</sup>	Niveau	Intitulé de l'enseignement	Effectif maximal d'un groupe <sup>5</sup>	Jauge 100%
DUT GMP	DUT1	GM337INF : Informatique : Bases de données	15	30

**Argumentaire :** outils bureautiques/logiciels non utilisables à distance.**Liste arrêtée par le recteur de région académique :**

(date, signature)

<sup>3</sup> Utilisation d'équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d'un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel

<sup>4</sup> Par exemple : Licence de physique, ...

<sup>5</sup> L'effectif accueilli dans une salle ne doit pas excéder 50% de sa capacité d'accueil

**Annexe : proposition de formulaire pouvant être rempli par les établissements en vue de l'arrêté rectoral**

**Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique<sup>3</sup> et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés**

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	Université de Caen-Normandie - IUT Grand Ouest - pôle d'Alençon - département Carrières Sociales
---------------	--

Diplôme ou certificat préparé <sup>4</sup>	Niveau	Intitulé de l'enseignement	Effectif maximal d'un groupe <sup>5</sup>
Licence professionnelle Services à la personne	Bac + 3	<p>Bien être (semestre en cours) Argumentaire :</p> <p>Au travers de ce module, les étudiants de la Ip SAP doivent être évalués en groupe sur des mises en situation pratique qu'ils découvrent par 2 et doivent improviser.</p> <p>L'oral se fait par des professionnels qui viennent les évaluer et en amont deux professionnels viennent les préparer par TP pour leur présenter les postures, les gestions de conflit, ...</p> <p>A distance c'est impossible de le faire et les professionnels refusent de faire ce genre de cours à distance.</p> <p>Si l'épreuve ne se fait pas une partie des compétences de responsable ne pourra pas alors être évaluée.</p> <p>Cela concerne 2 fois 2 heures pour chaque TP de préparation avec les professionnels et une journée de soutenance avec des horaires de passage.</p>	<p>par groupe de tp de 10-12 maximum pour la préparation</p> <p>passage individuel lors de l'oral avec une convocation horaire</p>

<sup>3</sup> Utilisation d'équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d'un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel

<sup>4</sup> Par exemple : Licence de physique, ...

<sup>5</sup> L'effectif accueilli dans une salle ne doit pas excéder 50% de sa capacité d'accueil

Licence professionnelle Services à la personne	Bac + 3	Gestion prévisionnelle et calcul de coûts Argumentaire : Il s'agit ici sur les dernières séances prévues courant novembre-décembre de pouvoir faire de la remédiation sur les difficultés - incompréhensions liées à l'usage de la visioconférence qui est loin d'être idéal pour un sujet aussi technique souvent peu/mal maîtrisé par les étudiants de la filière.	Groupe TP de 8 à 12 étudiants
---	---------	--	-------------------------------------

**Liste arrêtée par le recteur de région académique :**

(date, signature)

<sup>3</sup> Utilisation d'équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d'un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel

<sup>4</sup> Par exemple : Licence de physique, ...

<sup>5</sup> L'effectif accueilli dans une salle ne doit pas excéder 50% de sa capacité d'accueil

**Annexe : proposition de formulaire pouvant être rempli par les établissements en vue de l'arrêté rectoral**

**Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique<sup>3</sup> et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés**

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	Université de Caen – UFR SEGGAT
---------------	---------------------------------

Diplôme ou certificat préparé <sup>4</sup>	Niveau	Intitulé de l'enseignement	Effectif maximal d'un groupe <sup>5</sup>
Licence de géographie	L1	UE21 : Etudes de terrain 2 travail sur le terrain en petits groupes, en plein air.	5
Licence de géographie	L2	UE45a : Méthodes visuelles et écritures travail sur le terrain en petits groupes, en plein air.	5
Licence de géographie	L2	UE45b : Bases de données et statistiques Travail en salle info sur poste informatique.	25
Licence de géographie	L3	UE62 : Stage de terrain (dernière semaine du semestre 2)	30
Licence de géographie	L3	UE65 : Enjeux contemporains des rapports villes campagnes. Travail en salle info sur poste informatique. Pour quelques séances.	25
Licence Économie	L3	Économétrie (Utilisation du logiciel spécifique SAS)	42
Licence Économie	L3	Informatique appliquée (Utilisation du logiciel spécifique SAS)	42
Master GAED	Master 1	Cartographie - Systèmes d'information géographique · SIG - Statistiques - Niveau 1	16

Dans une formation de master de géographie, les outils et les méthodes de traitement de l'information géographique (cartographie et analyse spatiale) doivent impérativement s'effectuer dans les meilleures conditions pédagogiques ce qui rend leur réalisation en présentiel essentielle. En situation « normale », les enseignements de cette UE se font exclusivement en salle informatique et reposent sur la pratique par les étudiants. Enfin, ils se font via des logiciels de traitement de données spécifiques que les étudiants ne peuvent pas tous installer sur leurs ordinateurs personnels.

Il s'agit ici d'un enseignement de tronc commun du master 1 GAED, il y a deux groupes d'étudiants (15 à 16 étudiants par groupe). Le volume horaire concerné est de 30h par groupe.

<sup>3</sup> Utilisation d'équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d'un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel

<sup>4</sup> Par exemple : Licence de physique, ...

<sup>5</sup> L'effectif accueilli dans une salle ne doit pas excéder 50% de sa capacité d'accueil

<p>Master MADURA (Aménagement Durable, Urbanisme Rénové, Assistance à Maîtrise d’Ouvrage).</p>	<p>Master 1</p>	<p><b>UE MMUD 25 <i>Projet urbain.</i></b></p> <p>Il s’agit d’un enseignement en ateliers organisé en sous-groupes de 4 à 6 étudiants en réponse à une commande de la Communauté Urbaine de Caen-La-Mer qui porte sur la traversée ferroviaire de l’intercommunalité. Répondre à cette commande nécessite des enquêtes de terrain à Caen, Mondeville, Breteville-sur-Odon, Rots, Bretteville-l’Orgueilleuse. Compte tenu des délais de rendus, il est nécessaire que ces travaux démarrent dès le 4 janvier, comme prévu initialement.</p>	<p><b>6 étudiants</b></p>
<p>Master MADURA (Aménagement Durable, Urbanisme Rénové, Assistance à Maîtrise d’Ouvrage).</p>	<p>Master 2</p>	<p><b>UE MMUD 45 <i>Ateliers</i>, EC E4 MUDATE et E4 MUDPRO.</b></p> <p>Il s’agit également de deux commandes de la part de la Communauté de Communes de Coutances (relocalisation littorale) et de la Communauté de Communes de la Vire au Noireau (documents d’urbanisme). En temps normal, ces travaux se concrétisent par deux séjours sur site d’une semaine rassemblant l’ensemble de la promotion et financés par les commanditaires. Ces séjours pour l’instant prévus en février et en mars, restent dépendants de la situation sanitaire. Il est toutefois nécessaire d’organiser des séances de préparation dès le début janvier, qui sont difficilement envisageables en distanciel. Sans savoir si ces séjours seront finalement possibles, il semble toutefois indispensable de les préparer.</p>	<p><b>17 étudiants.</b> Si nécessité, ce groupe est fractionnable en 3 sous-groupes de 5-6 étudiants.</p>

<sup>3</sup> Utilisation d’équipements ou de produits spécifiques ou apprentissage d’un geste professionnel requérant un encadrement pédagogique en présentiel

<sup>4</sup> Par exemple : Licence de physique, ...

<sup>5</sup> L’effectif accueilli dans une salle ne doit pas excéder 50% de sa capacité d’accueil

**Demande d'autorisation de contrôles terminaux présentiels  
ESIX, département Agroalimentaire, 2020/2021.  
Formation Initiale sous Statut Apprenti (FISA), première et deuxième année  
formation ingénieur (niveau M1 et M2)**

**1<sup>ère</sup> année FISA**

**Nombre d'étudiants concernés :** Le groupe d'apprentis de 1<sup>ère</sup> année est de **12 apprentis**.

**Argumentaire pour le présentiel :** Les examens qui s'adressent aux apprentis portent sur des cas pratiques qui nécessitent un encadrement en présentiel de l'examen par l'enseignant qui pose le sujet. Le groupe d'apprentis sera sur Caen les semaines précédentes pour des travaux pratiques et la semaine d'après les examens pour une semaine de cours. Dans le cadre de l'alternance et du fait des difficultés de connexion/déplacement (4 d'entre eux ont des problèmes de connexion internet instable récurrents), il serait vraiment préférable de faire réaliser les examens en présentiel.

<b>N°module</b>	<b>Nom module</b>	<b>Date de l'épreuve</b>	<b>Durée de l'épreuve</b>
5A2d	Procédés	25/01/2021	2 heures
5A3b	Gestion comptable	26/01/2021	2 heures
5A1a	Analyse biochimique et moléculaire des aliments	28/01/2021	2 heures
5A2b	Mécanique des matériaux	27/01/2021	1 heure
5A3a	Connaissance de l'entreprise	28/01/2021	1 heure
5A1b	Microbiologie des écosystèmes alimentaires	27/01/2021	2 heures
5A2a	Systèmes automatisés de production	25/01/21	1 heure
5A4a	Anglais	25/01/2021	1 heure
5A2c	Mathématiques et statistiques	29/01/2021	1 heure

## 2<sup>ème</sup> année FISA

**Nombre d'étudiants concernés :** Le groupe d'apprentis de 2<sup>ème</sup> année est de **16 apprentis**.

**Argumentaire pour le présentiel :** Les examens qui s'adressent aux apprentis portent sur des cas pratiques qui nécessitent un encadrement en présentiel de l'examen par l'enseignant qui pose le sujet. Le groupe sera présent les semaines précédentes sur Caen pour des travaux pratiques. Dans le cadre de l'alternance et du fait des difficultés de connexion/déplacement (7 d'entre eux nous ont fait d'avoir avoir des problèmes de connexion), il serait vraiment préférable de faire passer les examens en présentiel.

N°module	Nom module	Date de l'épreuve	Durée de l'épreuve
7A3	Démarche qualité en entreprise	25/01/2021	2 heures
7A1	Lignes de fabrication des produits laitiers	26/01/2021	2 heures
7A1	Technologies fromagères et Microbiologie	26/01/2021	2 heures
7A3	Qualité des produits alimentaires	27/01/2021	2 heures
7A2	Sciences des Technologies alimentaires 2	28/01/2021	2 heures
7A4	Anglais	28/01/2021	1 heure

**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRESENTIEL**  
DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

---

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX – DEPARTEMENT AGROALIMENTAIRE  
ANNEXE 2 : LISTE NOMINATIVE DES SURVEILLANTS

**FISA1**

UE SCIENCES DE L'INGENIEUR :

MME SARRETTE

M MASSIEU

M ABCHA

M SESBOUE

UE SCIENCES DES ALIMENTS 1 :

MME SCHLUSSELHUBER

M MALLET

MME DALMASSO

UE LANGAGE ET COMMUNICATION

M EVRARD

UE ECONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE

MME DELILLE

MME GASNIER

**FISA2**

UE QUALITE SECURITE ENVIRONNEMENT

M TRIBOT LASPIERE

M MALLET

UE SCIENCES DES TECHNOLOGIES ALIMENTAIRES 1

MME MENAND

MME DESMASURES

UE SCIENCES DES TECHNOLOGIES ALIMENTAIRES 2

MME ROMY

UE LANGAGE ET COMMUNICATION

M EVRARD

## 2ème année FISA

**Nombre d'étudiants concernés** : Le groupe d'apprentis de 2ème année est de **16 apprentis**.

**Argumentaire pour le présentiel** : Les examens qui s'adressent aux apprentis portent sur des caspratiques qui nécessitent un encadrement en présentiel de l'examen par l'enseignant qui pose le sujet. Ce groupe sera présent les semaines précédentes sur Caen pour des travaux pratiques. Dans le cadre de l'alternance et du fait des difficultés de connexion/déplacement (7 d'entre eux nous ont des problèmes de connexion), il est préférable de faire passer les examens en présentiel.

N° module	Nom Module	DATE	HEURE	DUREE	SALLES
UE 7A.3	Démarche qualité en entreprise	lundi 25 janvier	09h00 - 11h00	2 heures	Amphi Cauchy
UE 7A.1	Ligne de fabrication des produits laitiers	mardi 26 janvier	09h00 - 11h00	2 heures	Amphi Cauchy
UE 7A.1	Technologies fromagères et microbiologie	mardi 26 janvier	13h30 - 15h30	2 heures	Amphi Cauchy
UE 7A.3	Qualité des produits alimentaires	mercredi 27 janvier	13h30-15h30	2 heures	Amphi Cauchy
UE 7A.2	Sciences des Technologies Alimentaires - 2	jeudi 28 janvier	09h00 - 11h00	2 heures	Amphi Cauchy
UE 7A.4	Anglais	jeudi 28 janvier	13h30 - 14h30	1 heure	Amphi Cauchy

**Demande d'autorisation de contrôles terminaux présentiels  
ESIX, département Agroalimentaire, 2020/2021.**

Clothilde.berthelin@unicaen.fr

**Formation Initiale sous Statut Apprenti (FISA), première et deuxième année  
formation ingénieur (niveau M1 et M2)**

**1ère année FISA**

**Nombre d'étudiants concernés :** Le groupe d'apprentis de 1ère année est de **12 apprentis**.

**Argumentaire pour le présentiel :** Les examens qui s'adressent aux apprentis portent sur des cas pratiques qui nécessitent un encadrement en présentiel de l'examen par l'enseignant qui pose le sujet. Ce groupe d'apprentis sera sur Caen les semaines précédentes pour des travaux pratiques et la semaine d'après les examens pour une semaine de cours. Dans le cadre de l'alternance et du fait des difficultés de connexion/déplacement (4 d'entre eux ont des problèmes de connexion internet instable récurrents), il est préférable de faire passer les examens en présentiel.

N° module	Nom Module	DATE	HEURE	DUREE	SALLES
5A.2.d	Procédés	lundi 25 janvier	09h00 - 11h00	2 heures	Amphi Cauchy
5A.2.a	Systèmes automatisés de production	lundi 25 janvier	13h30 - 14h30	1 heure	Amphi Cauchy
5A.4.a	Anglais	lundi 25 janvier	15h00 - 16h00	1 heure	Amphi Cauchy
5A.3. b	Gestion comptable	mardi 26 janvier	09h00 - 11h00	2 heures	Amphi Cauchy
5A.2.b	Mécanique des matériaux	mercredi 27 janvier	9h00 - 10h00	1 heure	S1-113
5A.1.b	Microbiologie des écosystèmes alimentaires	mercredi 27 janvier	13h30-15h30	2 heures	Amphi Cauchy
5A.1.a	Analyse biochimique et modéculaire des aliments	jeudi 28 janvier	09h00 - 11h00	2 heures	Amphi Cauchy
5A.3.a	Connaissance de l'entreprise	jeudi 28 janvier	13h30 - 14h30	1 heure	Amphi Cauchy

## **Demande d'autorisation de contrôles terminaux présentiels**

**ESIX, département Agroalimentaire, 2020/2021.**

Clothilde.berthelin@unicaen.fr

**Formation Initiale sous Statut Apprenti (FISA), première et deuxième année  
formation ingénieur (niveau M1 et M2)**

### **1ère année FISA**

**Nombre d'étudiants concernés :** Le groupe d'apprentis de 1ère année est de **12 apprentis**.

**Argumentaire pour le présentiel :** Les examens qui s'adressent aux apprentis portent sur des cas pratiques qui nécessitent un encadrement en présentiel de l'examen par l'enseignant qui pose le sujet. Ce groupe d'apprentis sera sur Caen les semaines précédentes pour des travaux pratiques et la semaine d'après les examens pour une semaine de cours. Dans le cadre de l'alternance et du fait des difficultés de connexion/déplacement (4 d'entre eux ont des problèmes de connexion internet instable récurrents), il est préférable de faire passer les examens en présentiel.

<b>N° module</b>	<b>Nom Module</b>	<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>	<b>DUREE</b>	<b>SALLES</b>
5A.2.d	Procédés	lundi 25 janvier	09h00 - 11h00	2 heures	Amphi Cauchy
5A.2.a	Systèmes automatisés de production	lundi 25 janvier	13h30 - 14h30	1 heure	Amphi Cauchy
5A.4.a	Anglais	lundi 25 janvier	15h00 - 16h00	1 heure	Amphi Cauchy
5A.3. b	Gestion comptable	mardi 26 janvier	09h00 - 11h00	2 heures	Amphi Cauchy
5A.2.b	Mécanique des matériaux	mercredi 27 janvier	9h00 - 10h00	1 heure	S1-113
5A.1.b	Microbiologie des écosystèmes alimentaires	mercredi 27 janvier	13h30-15h30	2 heures	Amphi Cauchy
5A.1.a	Analyse biochimique et modéculaire des aliments	jeudi 28 janvier	09h00 - 11h00	2 heures	Amphi Cauchy
5A.3.a	Connaissance de l'entreprise	jeudi 28 janvier	13h30 - 14h30	1 heure	Amphi Cauchy

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX

UE : Langage et Communication

Année : FISA 1

Date de l'examen : 28/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 1H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	12
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences des technologies agroalimentaires 1

Année : FISA 2

Date de l'examen : 26/01/2021

Lieu de l'examen : Amphî Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	16
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX

UE : Economie et gestion de l'entreprise

Année : FISA 1

Date de l'examen : 28/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 1H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	12
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences des aliments 1

Année : FISA 1

Date de l'examen : 27/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	12
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences des technologies agroalimentaires 1

Année : FISA 2

Date de l'examen : 28/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	16
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL**

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences de l'ingénieur

Année : FISA 1

Date de l'examen : 27/01/2021

Lieu de l'examen : Sciences 1 – S1-113

Durée : 1H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

**RESPONSABILITE**

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

**INFORMATIONS GENERALES**

Nombre d'étudiants ?	12
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences de l'ingénieur

Année : FISA 1

Date de l'examen : 25/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 1H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	12
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL**

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX

UE : Qualité, Sécurité, Environnement

Année : FISA 2

Date de l'examen : 27/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

**RESPONSABILITE**

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

**INFORMATIONS GENERALES**

Nombre d'étudiants ?	16
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL**

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX

UE : Qualité, Sécurité et Environnement

Année : FISA 2

Date de l'examen : 25/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

**RESPONSABILITE**

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

**INFORMATIONS GENERALES**

Nombre d'étudiants ?	16
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL**

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences de aliments 1

Année : FISA 1

Date de l'examen : 28/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

**RESPONSABILITE**

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

**INFORMATIONS GENERALES**

Nombre d'étudiants ?	12
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL**

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences des technologies agroalimentaires 1

Année : FISA 2

Date de l'examen : 26/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

**RESPONSABILITE**

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

**INFORMATIONS GENERALES**

Nombre d'étudiants ?	16
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL**

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences des technologies agroalimentaires 2

Année : FISA 2

Date de l'examen : 26/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

**RESPONSABILITE**

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

**INFORMATIONS GENERALES**

Nombre d'étudiants ?	16
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

### DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

---

#### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences des technologies agroalimentaires 1

Année : FISA 2

Date de l'examen : 28/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

---

---

#### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

---

#### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	16
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

---

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

---

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX

UE : Langage et Communication

Année : FISA 2

Date de l'examen : 28/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 1H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

---

---

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

---

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	16
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

---

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL**

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences de l'ingénieur

Année : FISA 1

Date de l'examen : 25/01/2021

Lieu de l'examen : Amphi Cauchy

Durée : 2H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

**RESPONSABILITE**

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

**INFORMATIONS GENERALES**

Nombre d'étudiants ?	12
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX

UE : Sciences de l'ingénieur

Année : FISA 1

Date de l'examen : 29/01/2021

Lieu de l'examen : Sciences 1 – S1-113

Durée : 1H

Responsable de l'examen : Clothilde Berthelin

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	12
Salles spécialisées ?	non
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	1
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2



## Demande d'autorisation de contrôles terminaux présentiels

ESIX, département GSI, 2020/2021.

Jean-Regis.Angilella@unicaen.fr

### Formation Initiale sous Statut Etudiant (FISE)

*En FISE, nous ne souhaitons faire de contrôle présentiel qu'en 1<sup>ère</sup> année. Ainsi, les étudiants ne changeront ni de salle, ni de table, ni de calculatrice durant leur période d'épreuves.*

#### *Contrôles Terminaux que l'on souhaite effectuer en présentiel.*

ESIX-GSI, 1 <sup>ère</sup> année (semestre S5)				
Module	Date	Durée du contrôle	Nombre d'étudiants	Argumentaire
UE 51-12 Cristallographie et verres	14/01/2020	1h00	79	Contrôles terminaux demandés en présentiel après discussion avec les enseignants et les représentants des élèves.
UE 51-21 Composants électroniques et blocs fonctionnels. Capteurs usuels en production.	14/01/2020	1h30 1h00	74	
UE 51-22 Logique Microprocesseur	15/01/2020	1h00 1h00	74	
UE 51-23 Langage de programmation	15/01/2020	1h00	74	

#### *Contrôle Continu que l'on souhaite effectuer en présentiel à titre exceptionnel.*

ESIX-GSI, 1 <sup>ère</sup> année (semestre S5)				
Module	Date	Durée	Nombre d'étudiants	Argumentaire
UE 52-14 Anglais	04/01 /2021	2h00	74	L'examen d'Anglais du semestre 5 est un TOEIC non officiel. C'est une épreuve qui dure 45 minutes d'écoute et 75 minutes de lecture. C'est donc un format qui peut difficilement être surveillé à distance. Les étudiants passent le TOEIC officiel lors du semestre 6 et il est capital qu'ils puissent faire un test dans les conditions réelles avant le test officiel. L'obtention du niveau B2, équivalent d'un score TOEIC de 785 conditionne l'obtention du titre d'ingénieur et le test requiert de l'entraînement, en conditions.

**Semestres S7 et S9** : aucun contrôle présentiel pour la formation initiale sous statut étudiant.

## Formation Initiale sous Statut Apprenti

*Contrôles Terminaux que l'on souhaite effectuer en présentiel.*

Date	Module	Durée	Semestre	Nombre d'étudiants	Argumentaire
<b>entre le 1er et le 5 février 2021</b>	UE 150A Chaîne de mesure	3h	<b>S5</b>	13 (15 pour UE150A)	Contrôles terminaux avec petit nombre d'apprentis.
	M 120-2A Mécanique Analytique	1h			
	UE 110A Signaux et systèmes	3h			
	M 410-1A Anglais	2h			L'examen d'Anglais du semestre 5 est un TOEIC non officiel. C'est une épreuve qui dure 45 minutes d'écoute et 75 minutes de lecture. C'est donc un format qui peut difficilement être surveillé à distance. Les apprentis passent le TOEIC officiel lors du semestre 6 et il est capital qu'ils puissent faire un test dans les conditions réelles avant le test officiel. L'obtention du niveau B2, équivalent d'un score TOEIC de 785 conditionne l'obtention du titre d'ingénieur et le test requiert de l'entraînement, en conditions.
	M 412-1A Anglais	1h30	<b>S7</b>	15	Contrôles terminaux avec petit nombre d'apprentis, dans une grande salle d'examen.
	UE 152A	3h	<b>S7</b>	15	
	M 140-1A + M140-2A	2h			
	UE 153A	3h	<b>S9</b>	23	
	M 414-1A Anglais	1h30	<b>S9</b>	23	

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 152A Actionneurs et convertisseurs**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 5 février 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salle Contrôle UFR.

Durée : 3h00

Responsable de l'examen : F. Gire

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	15	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	2	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Contrôle terminal avec petit nombre d'apprentis.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable

**AVIS DE LA CFVU :**

**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL**

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 410-1A Anglais**Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 5 février 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salle Contrôle UFR.

Durée : 2h00

Responsable de l'examen : S. Poujade

**RESPONSABILITE**

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

**INFORMATIONS GENERALES**

Nombre d'étudiants ?	13	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	2	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

L'examen d'Anglais du semestre 5 est un TOEIC non officiel. C'est une épreuve qui dure 45 minutes d'écoute et 75 minutes de lecture. C'est donc un format qui peut difficilement être surveillé à distance. Les apprentis passent le TOEIC officiel lors du semestre 6 et il est capital qu'ils puissent faire un test dans les conditions réelles avant le test officiel. L'obtention du niveau B2, équivalent d'un score TOEIC de 785 conditionne l'obtention du titre d'ingénieur et le test requiert de l'entraînement, en conditions.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable

**AVIS DE LA CFVU :**



## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 412-1A Anglais**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 4 février 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salle Contrôle UFR.

Durée : 1h30

Responsable de l'examen : S. Poujade

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	15	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	2	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Examen avec petit nombre d'apprentis.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI


**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable


**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 414-1A Anglais**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 4 février 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salle Contrôle A IUT.

Durée : 1h30

Responsable de l'examen : S. Poujade

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	23	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	2	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	<del>Non</del>

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Examen avec petit nombre d'apprentis.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable

**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 150A Chaîne de mesure**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 1er février 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salle Contrôle UFR.

Durée : 3h00

Responsable de l'examen : B. Boudart

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	13+2	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	2	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Contrôle terminal avec petit nombre d'apprentis.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable

**AVIS DE LA CFVU :**

**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL**

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 120-2A Mécanique Analytique**Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 2 février 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salle Contrôle UFR.

Durée : 1h00

Responsable de l'examen : S. Guillou

**RESPONSABILITE**

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

**INFORMATIONS GENERALES**

Nombre d'étudiants ?	13	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	2	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Contrôle terminal avec petit nombre d'apprentis.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable

**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 140A Opérations Industrielles**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 5 février 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salle Contrôle UFR.

Durée : 2h00

Responsable de l'examen : M. Mouyane

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	15	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	2	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Contrôle terminal avec petit nombre d'apprentis.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable

**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 110-1A Signaux et systèmes**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 4 février 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salle Contrôle UFR.

Durée : 3h00

Responsable de l'examen : J.R. Angilella

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	13	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	2	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Contrôle terminal avec petit nombre d'apprentis.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable.

**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 153A**

Année : 3 eme année ESIX apprentis

Date de l'examen : 3 février 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salle Contrôle A IUT

Durée : 2h

Responsable de l'examen : C Condette

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	23	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	1	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	oui	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	2	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**
**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI


**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable


**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 52-14 Anglais**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 4 janvier 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salles Contrôle A (IUT) et Contrôle UFR.

Durée : 2h00

Responsable de l'examen : S. Poujade

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	74	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	2	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	4	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Bien que ce module soit en Contrôle Continu, l'examen d'Anglais du semestre 5 est un TOEIC non officiel. C'est une épreuve qui dure 45 minutes d'écoute et 75 minutes de lecture. C'est donc un format qui peut difficilement être surveillé à distance. Les étudiants passent le TOEIC officiel lors du semestre 6 et il est capital qu'ils puissent faire un test dans les conditions réelles avant le test officiel. L'obtention du niveau B2, équivalent d'un score TOEIC de 785 conditionne l'obtention du titre d'ingénieur et le test requiert de l'entraînement, en conditions.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI


**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable


**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 51-12 Cristallographie et verres**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 14 janvier 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salles Contrôle A (IUT) et Contrôle UFR.

Durée : 1h

Responsable de l'examen : Y. Guhel

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	79	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	2	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	4	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Contrôle terminal demandé en présentiel après discussion avec les enseignants et les représentants des élèves. En FISE, nous ne souhaitons faire de contrôle présentiel qu'en 1<sup>ère</sup> année. Ainsi, les étudiants ne changeront ni de salle, ni de table, ni de calculatrice durant leur période d'épreuves.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable

**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 51-21 Composants électroniques et capteurs usuels**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 14 janvier 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salles Contrôle A (IUT) et Contrôle UFR.

Durée : 2h30

Responsable de l'examen : B. Boudart

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	74	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	2	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	4	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Contrôle terminal demandé en présentiel après discussion avec les enseignants et les représentants des élèves. En FISE, nous ne souhaitons faire de contrôle présentiel qu'en 1<sup>ère</sup> année. Ainsi, les étudiants ne changeront ni de salle, ni de table, ni de calculatrice durant leur période d'épreuves.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable

**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 51-23 Langage de programmation**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 15 janvier 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salles Contrôle A (IUT) et Contrôle UFR.

Durée : 1h00

Responsables de l'examen : F. Guilbert

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	74	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	2	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	4	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Contrôle terminal demandé en présentiel après discussion avec les enseignants et les représentants des élèves. En FISE, nous ne souhaitons faire de contrôle présentiel qu'en 1<sup>ère</sup> année. Ainsi, les étudiants ne changeront ni de salle, ni de table, ni de calculatrice durant leur période d'épreuves.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI

**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable

**AVIS DE LA CFVU :**

## DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRE-SENTIEL

DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

### RÉFÉRENCE

COMPOSANTE ESIX NORMANDIE – DEPARTEMENT GSI

UE : **UE 51-22 Logique et microprocesseurs**

Année : 1<sup>ère</sup> année ESIX

Date de l'examen : 15 janvier 2021

Lieu de l'examen : site universitaire de Cherbourg – salles Contrôle A (IUT) et Contrôle UFR.

Durée : 2h00

Responsables de l'examen : B. Boudart & C. Condette

### RESPONSABILITE

La tenue de l'examen se fait sous la responsabilité de la personne nommée comme responsable de l'examen, notamment le respect des conditions sanitaires détaillées en annexe 1.

### INFORMATIONS GENERALES

Nombre d'étudiants ?	74	
Salles spécialisées ?	Non	
Nombre de salles estimées en jauge covid ?	2	
Possibilité de répartition / séquençage dans le temps ?	non	
Nombre de surveillants nécessaire <sup>1</sup>	4	
Faisabilité vue avec la DPL ou le service réservant les locaux (pré-réservation effectuée)	Oui	Non

<sup>1</sup> Liste nominative à indiquer en annexe 2

**RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE**

	Oui	Non	Sans objet
Convocation échelonnée	X		
Distanciation physique matérialisée dans les couloirs	X		
Distanciation physique matérialisée dans les salles	X		
Aération mise en place (ou ventilation)	X		
Protocole de nettoyage interne	X		
Matériel pour Hygiène des mains à disposition	X		

**MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Contrôle terminal demandé en présentiel après discussion avec les enseignants et les représentants des élèves. En FISE, nous ne souhaitons faire de contrôle présentiel qu'en 1<sup>ère</sup> année. Ainsi, les étudiants ne changeront ni de salle, ni de table, ni de calculatrice durant leur période d'épreuves.

**SIGNATURE DU DEMANDEUR :**

Jean-Régis Angilella, directeur du département ESIX-GSI


**AVIS DU DIRECTEUR DE COMPOSANTE :**

Avis favorable


**AVIS DE LA CFVU :**

**DEMANDE DE DEROGATION POUR EXAMEN EN PRESENTIEL**  
DECEMBRE 2020 ET JANVIER 2021

---

**RÉFÉRENCE**

COMPOSANTE ESIX – DEPARTEMENT GENIE DES SYSTEMES INDUSTRIELS  
ANNEXE 2 : LISTE NOMINATIVE DES SURVEILLANTS

**FISE 1ERE ANNEE (ELEVES REPARTIS DANS 2 SALLES)**

**UE 51-1 MATHEMATIQUES MECANIQUE MATERIAUX**

M. ANGILELLA  
M. ZALT  
MME BAZIN  
M. GUHEL  
M. MOUYANE

**UE 51-2 ELECTRONIQUE, SYSTEMES ET PROGRAMMATION**

M. BOUDART  
M. GUHEL  
M. REBOUL  
M. CONDETTE  
M. GUILBERT

**UE 52-14 ANGLAIS**

MME POUJADE  
MME SOUCHET

**FISE 2EME ET 3EME ANNEES : EXAMENS 100% DISTANCIELS.**

**FISA 1ERE ANNEE (PROMO ENTIERE DANS UNE SEULE SALLE)**

**UE150A CHAINE DE MESURE**

M. BOUDART  
M. GUHEL

**UE120A MECANIQUE ANALYTIQUE**

M. GUILLOU  
MME SANTA CRUZ

**UE110A SIGNAUX ET SYSTEMES**

M. ANGILELLA

M. GUILBERT

**UE410-1A ANGLAIS**

MME POUJADE

MME SOUCHET

**UE412-1A ANGLAIS**

MME POUJADE

MME SOUCHET

**UE414-1A ANGLAIS**

MME POUJADE

MME SOUCHET

**UE 152A ACTIONNEURS ET CONVERTISSEURS**

M. GIRE

M. GUILBERT

**UE 140A**

MME POUJADE

MME SOUCHET

**UE 153A**

M. CONDETTE

M. GIRE

Calendrier universitaire 2020-2021 - Demande de modification exceptionnelle

composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre				2ème semestre						Stage*							
				Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
UFR Staps	L3	STAPS parcours Ergonomie du sport & performance motrice	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au <del>19/12/2020</del> <b>04/01/2021</b>	<del>04/01/2021</del> <b>05/01/2021</b>	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		50	100		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021
UFR Staps	M1	Ergonomie	01/09/2020	01/09/2020	du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 07/12 au <del>19/12/2020</del> <b>04/01/2021</b>	<del>04/01/2021</del> <b>05/01/2021</b>	du 21/02 au 07/03/2021	/	26/03/2021	du 29/03 au 03/04/2021	15/06/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		308	616 (4mois)		01/10/2020	Session 1 : 15/06/2021 session 2 : 03/07/2021

Site	composante	dipôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2 et du semestre 1	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
campus 1	UFR Droit, AES et administration publique	M2	Droit civil parcours Protection des personnes vulnérables	11/09/2020	14/09/2020	du 26/10 au 02/11/2020	18/12/2020	4/01 au 8/01/2021 Reporté du 19 avril au 23 avril	11/01/2021	du 21/02 au 01/03/2021 matin		09/04/2021	du 19 au 23/04/2021	03/09/2021			oui	6 semaines	18 semaines		26/04/2021	31 aout 2021

Calendrier universitaire 2020-2021 - Demande de modification exceptionnelle

composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	1er semestre				2ème semestre						Stage*							
				Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
UFR Staps	L3	STAPS parcours Ergonomie du sport & performance motrice	31/08/2020	31/08/2020	du 25/10 au 01/11/2020	05/12/2020	du 07/12 au <del>19/12/2020</del> <b>04/01/2021</b>	<del>04/01/2021</del> <b>05/01/2021</b>	du 21/02 au 07/03/2021	du 02/05 au 09/05/2021	24/04/2021	du 26/04 au 30/04/2021	20/05/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		50	100		01/10/2020	session 1 : 20/05/2021 session 2 : 03/07/2021
UFR Staps	M1	Ergonomie	01/09/2020	01/09/2020	du 25/10 au 01/11/2020	12/12/2020	du 07/12 au <del>19/12/2020</del> <b>04/01/2021</b>	<del>04/01/2021</del> <b>05/01/2021</b>	du 21/02 au 07/03/2021	/	26/03/2021	du 29/03 au 03/04/2021	15/06/2021	du 21/06 au 03/07/2021	03/07/2021		308	616 (4mois)		01/10/2020	Session 1 : 15/06/2021 session 2 : 03/07/2021

**UNIVERSITE DE CAEN-NORMANDIE**  
**FACULTE DE DROIT, AES ET ADMINISTRATION PUBLIQUE**  
**ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021**

**MASTER 2**  
**MENTION DROIT PUBLIC PARCOURS CARRIÈRES PUBLIQUES**

**Article 1<sup>er</sup> : Accès au diplôme**

L'accès au Master 2 est ouvert aux étudiants titulaires d'une première année de Master en droit ou jugée équivalente par les responsables du diplôme.

Le recrutement se fait à l'issue d'un examen des dossiers par un jury composé des directeurs du diplôme. Un entretien individuel peut, le cas échéant, être proposé aux candidats afin de s'assurer de la motivation de ces derniers.

Tout dossier incomplet ou proposé hors délai ou ne répondant pas aux conditions d'accès au diplôme sera déclaré irrecevable.

Le nombre de places dans le Master est limité à 25.

**Article 2 : Le premier semestre**

Le premier semestre se décompose en quatre unités d'enseignement (UE). Chaque UE est créditée d'un certain nombre d'ECTS. La répartition de ces ECTS est la suivante :

- ✓ UE 31 – 8 ECTS : L'administration des personnels des organisations publiques
- ✓ UE 32 – 8 ECTS : L'environnement juridique des organisations publiques
- ✓ UE 33 – 5 ECTS : Finances publiques et fiscalité des organisations publiques
- ✓ UE 34 – 9 ECTS : Les outils techniques de financement des organisations publiques

La notation de ce premier semestre s'opère de la manière suivante :

- ✓ Une épreuve écrite et anonyme de 5 heures notée sur 40 points. L'épreuve écrite correspond aux UE 31, 32 et 33.
- ✓ Une épreuve d'exposé-discussion devant jury. Le candidat disposera d'une heure de préparation sur un sujet tiré au sort. Après cette préparation, le candidat passera oralement devant le jury. Ce jury est composé de membres de l'équipe pédagogique du M2. Le candidat exposera son travail pendant 15 minutes. Après cet exposé, une discussion s'engagera avec le jury pendant 15 minutes. L'épreuve d'exposé-discussion correspond aux UE 31, 32, 33 et 34. Cette épreuve est notée sur 20.
- ✓ **Modifications du contrôle des connaissances pour le semestre 1 (crise sanitaire, épreuves en distanciel)**
- ✓ **Une épreuve écrite de 3 h 30 notée sur 40 points. L'épreuve écrite correspond aux UE 31, 32 et 33.**
- ✓ **Une épreuve orale sans préparation de 20 minutes devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique du M2 Droit public. Les questions posées par le jury portent sur les UE 31, 32, 33 et 34. Cette épreuve est notée sur 20.**

L'étudiant sera réputé admis au premier semestre s'il obtient un total de 30/60.

### **Article 3 : Le second semestre**

Le second semestre se décompose en 5 unités d'enseignement (UE). Chaque UE est créditée d'un certain nombre d'ECTS. La répartition de ces ECTS est la suivante :

- ✓ UE41 – 5 ECTS : Les outils techniques d'administration des personnels des organisations publiques
- ✓ UE42 – 7 ECTS : Le déroulement de la carrière des personnels des organisations publiques
- ✓ UE43 – 7 ECTS : Les interventions des organisations publiques
- ✓ UE44 – 5 ECTS : La commande publique et les contrats des organisations publiques
- ✓ UE45 – 6 ECTS : Méthodologie et pratique

La notation de ce second semestre s'opère de la manière suivante :

- ✓ Les séminaires : les étudiants devront remettre au moins un séminaire dactylographié dans les UE 42,43 et 44. Chaque UE est notée sur **10**. Dans l'hypothèse où les étudiants souhaiteraient effectuer plus de séminaires dans chaque UE, la note de l'UE sera constituée par la meilleure note obtenue.
- ✓ Le rapport de stage : Les étudiants ayant fait le choix du parcours professionnel devront effectuer un stage d'une durée de deux mois au moins. Ce stage peut être effectué en France ou à l'étranger (avec dans ce dernier cas, l'accord préalable des directeurs de la formation). Ce stage peut se dérouler notamment au sein d'une collectivité territoriale, d'un établissement public, d'un cabinet de conseil ou de consultant en relation avec les acteurs publics, d'une entreprise de service public, d'une société d'économie mixte, d'une société publique locale ou d'une association ou d'une entreprise travaillant en délégation de service public ou répondant à des appels en concurrence lors de la passation des contrats de la commande publique. À l'issue de ce stage, l'étudiant rédige un rapport dans lequel il présente une mission concrète (ou plusieurs) qui lui a été confiée pendant son stage (étude de cas). Ce rapport donne lieu à une évaluation et à un entretien avec un membre de l'équipe pédagogique du Master 2 mention Droit public parcours Carrières publiques désigné par les responsables de la formation, assisté le cas échéant du maître de stage et/ou du/des responsable(s) de la formation. Le rapport de stage est noté sur **30**.
- ✓ Le mémoire de recherche : Les étudiants ayant fait le choix du parcours recherche rédigent un mémoire de recherche sur une thématique définie avec un membre de l'équipe pédagogique du Master 2. Ce mémoire de recherche donne lieu à une soutenance avec deux membres de l'équipe pédagogique du Master 2 désignés par les responsables de la formation, assistés le cas échéant du/des responsable(s) de la formation. Le sujet de recherche est déterminé par le directeur ou la directrice de recherche avec l'étudiant. Le mémoire de recherche ne peut-être dirigé que par un enseignant-chercheur de la faculté de droit. Le mémoire de recherche est noté sur **30**.

L'étudiant sera réputé admis au second semestre s'il obtient un total de 30/60.

#### **Article 4 : L'assiduité.**

L'assiduité est obligatoire en cours et séminaires. Une feuille d'émargement est remise à tout intervenant. Ces feuilles devront être rendues signées à la fin de chaque journée à la scolarité du diplôme. Toute absence doit faire l'objet d'un justificatif remis à la scolarité du diplôme. Tout étudiant ayant totalisé trois absences injustifiées se verra dans l'impossibilité de passer ses examens. L'appréciation du cumul d'absences injustifiées relève de la compétence conjointe des directeurs du diplôme.

#### **Article 5 : Obtention du Master.**

Le master sera délivré aux étudiants ayant obtenu 30/60 à chacun des deux semestres et 60/120 sur l'ensemble de l'année.

Lorsque l'étudiant n'a pas obtenu la note de 30/60 à l'un de ses deux semestres, le jury peut décider d'une compensation entre les deux semestres. Toutefois, la compensation sera impossible si :

- ✓ La moyenne obtenue à l'un des deux semestres est inférieure ou égale à 24/60.
- ✓ S'il apparaît que l'étudiant en question a fait l'objet d'une ou deux absences injustifiées.

Dans tous les autres cas, la compensation n'est pas de droit et donnera lieu à discussion du jury opérée sur les mérites de l'étudiant.

L'attribution des mentions se fait de la manière suivante :

- . Moyenne d'ensemble au moins égale à 10 sur 20 (60 points) : Passable,
- . Moyenne d'ensemble au moins égale à 12 sur 20 (72 points) : Assez-bien,
- . Moyenne d'ensemble au moins égale à 14 sur 20 (84 points) : Bien,
- . Moyenne d'ensemble au moins égale à 16 sur 20 (96 points) : Très bien.

Toutefois, aucune mention ne sera délivrée en cas de note inférieure à 08/20 lors de l'épreuve d'exposé-discussion.

#### **Article 6 : Session de rattrapage.**

Pour les étudiants ajournés en première session, une seconde session est organisée sous la forme d'une épreuve orale unique d'une durée de 30 minutes, devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique du Master 2 mention Droit

public parcours Carrières publiques. Cette note se substituera aux notes obtenues en première session inférieures à la moyenne. Les notes supérieures ou égales à la moyenne, obtenues lors de la première session, sont reprises à la seconde session.

Aucune mention ne sera délivrée à l'issue de la session de rattrapage.

**Master 1 Ergonomie : 16 étudiants**

Modalités initiales :

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS
					Contrôle continu		Contrôle terminal				
					Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT		
MAS1ERG	STUA2ERG			UE 2 : Savoirs et connaissances pluridisciplinaires						13	13
		O	U2CHRONO	Chronobiologie	-	-	écrit	1h	100%	3	3
		O	U2PHYSB	Physiologie et biomécanique	dossier	30%	écrit	1h	70%	3	3
		O	U2ERGM	Ergonomie de l'activité : fondements et méthodologie	-	-	écrit	4h	100%	4	4
		O	U2PERCEP	Perception et action motrice	oral	30%	écrit	2h	70%	3	3

Modalités proposées :

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS
					Contrôle continu		Contrôle terminal				
					Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT		
MAS1ERG	STUA2ERG			UE 2 : Savoirs et connaissances pluridisciplinaires						13	13
		O	U2CHRONO	Chronobiologie	-	-			100%	3	3
		O	U2PHYSB	Physiologie et biomécanique	dossier	30%	<b>écrit</b>	<b>1h</b>	70%	3	3
		O	U2ERGM	Ergonomie de l'activité : fondements et méthodologie	-	-	écrit	4h	100%	4	4
		O	U2PERCEP	Perception et action motrice	oral	30%	écrit	2h	70%	3	3

Argumentation : Dans le cadre de la gestion des examens en distanciel, nous demandons la mutualisation d'exams afin de réduire le nombre d'épreuves et de simplifier leurs gestions. Ces mutualisations garantissent bien évidemment la cohérence pédagogique et l'égalité de traitement des étudiants. La mutualisation demandée en M1 ergonomie concerne les EC "Chronobiologie" et "Physiologie et Biomécanique" de l'UE 2.

**L3 Ergonomie du sport et performances motrices - 74 étudiants**

Modalités initiales :

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS
					Contrôle continu		Contrôle terminal				
					Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT		
LIST5ESP	STU22ESP			UE 22 Fluctuation temporelle et activite						1	6
		O	M.VIEL	Vieillessement	écrit	100 %	-	-	-	1,5	
		O	U22CROP	Chronopsychologie	-	-	écrit	2h	100 %	1	
		O	U22CROS	Chronobiologie et sommeil	écrit	30 %	écrit	2h	70 %	1	

Modalités proposées :

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	SESSION 1					Coefficient	Crédits ECTS
					Contrôle continu		Contrôle terminal				
					Nature	Part CC	Nature	Durée	Part CT		
LIST5ESP	STU22ESP			UE 22 Fluctuation temporelle et activite						1	6
		O	M.VIEL	Vieillessement	écrit	100 %	-	-	-	1,5	
		O	U22CROP	<b>Chronopsychologie</b>	-	-	<b>écrit</b>	<b>2h</b>	100 %	1	
		O	U22CROS	<b>Chronobiologie et sommeil</b>	écrit	30 %			70 %	1	

Argumentation : dans le cadre des évaluations à distances, la mutualisation de l'évaluation répond a un double objectif : simplifier le nombre d'épreuves et réaliser une épreuve permettant d'évaluer des compétences transversales dans ces deux enseignements. Ces mutualisations garantissent bien évidemment la cohérence pédagogique et l'égalité de traitement des étudiants. La mutualisation demandée en L3 ESPM concerne les EC "Chronobiologie" et "Chronopsychologie".